Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 4 (1974)
Heft: 12

Artikel: L'aventure de la retraite... : une grande entreprise qui a des idées
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-830113

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'aventure de la retraite...

Une grande entreprise qui a des idées

Conférence de presse à Neuchâtel. De gauche à droite: Dr M. Veillard, chargé de conférences; Mlle E. Abplanalp, assistante sociale; R. Pantet, secrétaire général des FTR; M. Kleiner, chef de la division du personnel; C. Borel, assistant social, Dr Pelet, chargé de conférences et Dr Winteler, psychiatre, directeur de Perreux.

Cette aventure fut largement évoquée l'autre jour, à Neuchâtel, par les dirigeants et les services sociaux des Fabriques de tabac réunies SA, au cours d'une conférence de presse. Il s'agissait de présenter le programme d'un cours destiné aux futurs retraités, et dont le but, auquel nous applaudissons, est d'aider les intéressés à préparer leur retraite, après les avoir rendus attentifs à un fait d'importance primordiale, que le chef de la division du personnel de la maison, M. M. Kleiner, expliqua fort bien: « La retraite constitue souvent une brusque rupture de la vie active et peut entraîner un profond sentiment d'inutilité générateur d'angoisse. »

Ce cours de préparation à la retraite, organisé avec précision et bons sens, s'étend sur 5 années. Mlle E. Abplanalp, chef des services sociaux des FTR en expliqua les particularités.

« Nous nous sommes inspirés des recommandations de l'Organisation internationale du travail, selon lesquelles il faut au minimum 5 ans pour aboutir à un résultat valable. Il nous a paru important de sensibiliser les candidats à la retraite assez longtemps à l'avance afin d'éviter toute rupture brutale. Le passage à la retraite se fera naturellement parce que finalement attendu comme une continuation normale de la vie... »

Cinq programmes ont donc été mis au point. En voici les « couleurs ».

L'objectif du programme de l'AN 5 (avant la retraite), est la sensibilisation des personnes concernées, en leur donnant des notions d'une « philosophie de l'aîné ». Il analyse la peur de vieillir et les multiples handicaps dus aux années. Il veut familiariser les gens avec les modifications physio-pathologiques, morphologiques et psychologiques dues au vieillissement.

Le programme de l'AN 4 (avant la retraite) attire l'attention sur la vulnérabilité accrue de la personne humaine à partir d'un certain âge, ainsi que sur les mesures préventives à observer. Les réflexes diminuent progressivement, la mobilité et la souplesse s'altèrent, exposant davantage aux dangers d'accidents.

Le programme de l'AN 3 traite de la question de l'économie domestique, allant du budget aux acquisitions nécessaires ou utiles, en passant par les possibilités de placement, les assurances, les contrats, etc.

Le programme de l'AN 2 met l'accent sur l'habitation qui prendra de l'importance par rapport au passé, et sur les possibilités de loisirs.

Enfin, le programme de l'AN 1 traite des responsabilités de la personne retraitée, de sa fonction au sein de la famille et de la société. Il comporte aussi la synthèse de la préparation à la retraite et la possibilité de dialoguer sur les questions qui pourraient demeurer ouvertes.

Une équipe multidisciplinaire est chargée de l'exécution de ce vaste programme. Elle est composée de médecins, juristes, prêtres et travailleurs sociaux. Les séances durent une journée entière, mais elles sont espacées de 15 jours afin de donner aux intéressés le temps nécessaire à la réflexion et à une bonne assimilation des sujets traités. Le cours se compose de conférences, débats, démonstrations, forums, etc.

Ce programme constitue une expérience précieuse. Il se peut qu'il soit modifié à la lumière des expériences enregistrées.

A noter qu'un directeur des FTR, lui-même candidat à la retraite, suit assidûment le cours organisé par sa propre entreprise.

On ne peut que souhaiter que l'expérience neuchâteloise fasse école, en incitant des entreprises de plus en plus nombreuses à se préoccuper de cette grande aventure qu'est la retraite!

Surdité

PRO-SENECTUTE aide à la Vieillesse ainsi que **l'AIDE COMPLÉMENTAIRE DE L'AVS** finance l'achat d'un appareil de surdité, ceci après certificat médical.

Pour nous faciliter les démarches, veuillez préciser dans le bon ci-dessous que vous nous retournerez :
(Soulignez ce qui convient).

BOUVIER Frères
Lunettes et appareils acoustiques
43 bis, avenue de la Gare, 1000 Lausanne
Téléphone 021/23 12 45

Bénéficiez-vous de l'aide compl. AVS OUI/NON
NOM : _____
ADRESSE : _____
VILLE : _____ AGE : _____